



Ministère  
de la Communauté française



Wallonie

CIRCULAIRE N° 3231

DATE 30/07/2010

**Objet : Circulaire « PAPY ET MAMY BRANCHES » - MESURE CYBERCLASSE ET LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE INTERGENERATIONNELLE.**

**APPEL A PROJETS réservé aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en REGION WALLONNE (2<sup>ème</sup> envoi)**

**Réseau : Tous**

**Niveau : Primaire et secondaire ordinaire et spécialisé**

**Période : Année scolaire : 2010-2011**

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;  
A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;  
Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;  
Aux Organes de représentation et de coordination ;  
Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaires et spécialisé, de Promotion sociale subventionnés par la Communauté française et situés en Région wallonne ;  
Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, de Promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française et situés en Région wallonne ;

**Pour information :**

- Aux Membres des services d'Inspection ;  
Aux Membres du Service général d'Inspection  
Aux Organisations syndicales  
Aux Associations de parents

**Autorités :**

Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles

Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

**Signataires :** Jean-Claude MARCOURT - Marie-Dominique Simonet

**Gestionnaires et Personnes ressources :**

Cabinet du Ministre MARCOURT (Raymonde YERNA – [raymonde.yerna@gov.wallonie.be](mailto:raymonde.yerna@gov.wallonie.be) - 081/234.158)

Cabinet de la Ministre SIMONET (Jean-François Delsarte – [jean-francois.delsarte@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.delsarte@gov.cfwb.be) - 02/801.78.54)

**Documents à renvoyer :** OUI

**Nombre de pages :** 4 + 1 annexe

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :** Appel à projets, CYBERCLASSE, TIC

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'**appel à projets « Papy et Mamy branchés »** visant à **lutter contre la fracture numérique intergénérationnelle**.

## **1. Cadre**

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du programme CYBERCLASSE. Il a pour objectif de lutter contre la fracture numérique intergénérationnelle.

Le projet CYBERCLASSE vise l'équipement informatique et la mise en réseau de plus de 3300 implantations scolaires en Région wallonne. 600.000 élèves de l'enseignement primaire, secondaire, spécialisé et de promotion sociale sont visés par le projet.

Ce projet répond à des enjeux sociétaux et éducatifs essentiels, tant en termes d'ouverture sur le monde, de décodage et d'appréhension critique de l'information, d'acquisition de compétences devenues indispensables pour faire face aux évolutions et mutations technologiques constantes qui touchent notre environnement socio-économique, nos modes de communication et nos systèmes d'organisation, qu'en termes de lutte contre la fracture numérique et de citoyenneté active.

En effet, la fracture numérique, si elle reste liée à des facteurs socio-économiques, devient de plus en plus une fracture numérique intergénérationnelle.

Par ailleurs, nos aînés, les « grands-parents », du fait des progrès de la médecine, de la qualité de vie et de l'allongement de l'espérance de vie, restent des personnes actives et ouvertes sur le monde, mais à l'égard desquelles il convient de vulgariser encore les TIC afin de leur en permettre l'accès.

Enfin, la mise en pratique et la transmission de compétences font partie du processus éducatif de notre enseignement et du décret-missions qui le régit, de même que le partage de valeurs et le développement d'une citoyenneté active.

C'est dans ce cadre de solidarité « intergénérationnelle » face aux TIC que s'inscrit cet appel à projets.

## **2. Qui peut introduire un projet ?**

Cet appel à projets est ouvert aux établissements scolaires de la Communauté française, tous niveaux et réseaux confondus situés en Région wallonne.

Les projets doivent être introduits et signés par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire prévu à cet effet.

## **3. Les critères de sélection**

Parmi les projets qui seront déposés, un budget de soutien de 1000 € sera octroyé, par la Région wallonne, aux projets qui répondent au mieux aux objectifs repris ci-dessous. Les critères de sélection seront axés tant sur le **processus** que sur le **résultat**.

- **Objectif** : Réaliser un projet collaboratif et interdisciplinaire de classe ou d'école intégrant la problématique de la lutte contre la fracture numérique intergénérationnelle
  - Qualité du projet : démarche mise en œuvre et collaboration
  - Qualité des apprentissages ciblés
  - Qualité des actions planifiées : nombre prévisionnel de personnes touchées par l'action et mesure de l'intérêt du public (questionnaire d'évaluation)
  
- **Élaboration et pertinence du projet**
  - Collaboration et concertation entre enseignants associés au projet
  - Formations éventuelles des enseignants porteurs du projet
  - Participation éventuelle de partenaires extérieurs
  - Liaison au Projet d'établissement et aux objectifs du Décret « Missions »
  - Sens par rapport au contexte spécifique ou local
  - Articulation aux compétences de base (socles de compétences – programme)

**Les dossiers de candidature devront impérativement présenter un budget prévisionnel d'utilisation de la prime de 1 000 € à destination de l'administration wallonne. Par ailleurs, les pièces justificatives d'utilisation de cette prime devront être tenues à disposition du Service Public de Wallonie.**

#### **4. Procédure de sélection**

Le jury mis en place et présidé par Madame Raymonde YERNA, Conseillère (Cabinet du Ministre Jean-Claude MARCOURT) et Monsieur Jean-François DELSARTE, Conseiller (Cabinet de la Ministre Marie-Dominique SIMONET) est composé de :

- 2 représentants du Service Public de Wallonie en charge du projet Cyberclasse ;
- Un Inspecteur de l'Enseignement primaire de la Communauté française ;
- Un Inspecteur de l'Enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Un Inspecteur de l'Enseignement spécialisé de la Communauté française ;
- Un Inspecteur de l'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française ;
- Un représentant de l'AGERS

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

**1°** Le jury recevra les **candidatures au plus tard le vendredi 22 octobre 2010**, le cachet de la poste faisant foi.

**2°** Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères tels que définis dans la présente circulaire.

**3°** Le jury communiquera les **résultats de la sélection pour le lundi 15 novembre 2010**.

**4°** Le projet devra être mis en œuvre durant l'année scolaire 2010 - 2011.

5° Un portefeuille de lecture sera suggéré.

6° Afin d'assurer un suivi optimal des projets, les lauréats pourront bénéficier d'un **accompagnement par les conseillers pédagogiques** dans le cadre de leurs missions (accompagner des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques). Les lauréats qui le désirent seront invités à contacter le Service / la Cellule de conseil et de soutien pédagogique de leur réseau.

Nous souhaitons à vos équipes éducatives et à vos élèves un travail de qualité, original et rigoureux qui puisse répondre à l'objectif de lutte contre la fracture numérique entre les générations.

**Jean-Claude MARCOURT**

Ministre de l'Economie, des PME, du  
Commerce extérieur et des Technologies  
nouvelles

**Marie-Dominique SIMONET**

Ministre de l'Enseignement obligatoire et  
de Promotion sociale

**APPEL À PROJETS :**  
**« PAPY ET MAMY BRANCHÉS »**  
**LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE**

**Formulaire de candidature**

**Date limite : 22 octobre 2010**

À l'attention de Madame Ariane BOGAERTS

Cellule Cyberclasse

Place de Wallonie 1

5100 Jambes

① En remplissant le présent formulaire, veillez à être lisible et à compléter uniquement les espaces prévus à cet effet. Si nécessaire, vous pouvez joindre des annexes.

**Titre du projet:** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Porteur du projet**

**Établissement scolaire :** \_\_\_\_\_

**Nom et prénom du chef d'établissement :** \_\_\_\_\_

**Niveau :** Fondamental ordinaire – Fondamental spécialisé – Secondaire ordinaire – Secondaire spécialisé – promotion sociale

**Réseau :** CF – OS – LSC – LSNC

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_ **Localité :** \_\_\_\_\_

**Tél. :** \_\_\_\_\_ **Fax :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**Population scolaire :** \_\_\_\_\_

**Nom et prénom d'une personne de contact + courriel :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



**Descriptif de l'évaluation de votre projet :**

---

---

---

---

---

**3. Quelles sont les classes (+ nombre d'élèves) et les matières concernées par votre projet ?**

---

---

---

---

---

**4. Quels sont les résultats attendus ?**

---

---

---

---

---

**5. Le projet se fait-il en partenariat avec d'autres associations, organisations, ...  
Si oui, lesquelles (indiquez le rôle de chacun)?**

---

---

---

---

---

**6. Une copie de votre projet d'établissement doit être annexée à ce formulaire.**

**Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :**